

Le Grand Nancy et sa campagne font route vers la métropole

by La Gazette - lundi, septembre 21, 2015

<https://correspondances.fr/le-grand-nancy-et-sa-campagne-font-route-vers-la-metropole/>

Le nouveau préfet de Meurthe-et-Moselle est chargé d'une mission de préfiguration visant à transformer le Grand Nancy en métropole. L'articulation entre la communauté urbaine et le sud rural du département constitue le principal enjeu de ce changement de statut.

Avec 266 000 habitants, le Grand Nancy est loin du seuil de 400 000 habitants théoriquement requis pour constituer une métropole. L'intercommunalité est pourtant en passe d'accéder à ce statut à la faveur d'une conjonction triplement favorable : la création de la grande région Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne (Acal), l'entrée en vigueur de la loi Maptam et le souci gouvernemental – réitéré à l'occasion du Comité interministériel des ruralités du 14 septembre 2015 – de renforcer la solidarité entre les territoires.

Reçus à Matignon le 3 septembre 2015, André Rossinot, président UDI du Grand Nancy, Laurent Hénart, maire UDI de la ville, Mathieu Klein, président PS du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et le député socialiste meurthe-et-mosellan Dominique Potier ont invoqué la longue tradition d'intercommunalité du Grand Nancy, qui remonte à 1959, et son rôle structurant auprès des 580 000 habitants du sud meurthe-et-mosellan, pour postuler au changement de statut. Dès le 7 septembre, Manuel Valls a confié à Philippe Mahé, préfet de Meurthe-et-Moselle depuis le 31 juillet dernier, la mission « *d'accompagner les élus dans leur démarche de préfiguration de la future organisation territoriale du sud du département de Meurthe-et-Moselle* ».

L'agglomération nancéienne entend également faire pendant à l'Eurométropole de Strasbourg, qui constitue depuis janvier 2015 l'unique métropole d'une vaste région Acal de 57 433 km² dépourvue de capitale centrale.

Un périmètre en voie d'extension

Les élus meurthe-et-mosellan sollicitent le statut de métropole à périmètre constant englobant ses 20 communes, mais la question de l'extension est d'ores et déjà sous-jacente. Plus grand syndicat mixte de France avec 476 communes majoritairement rurales, le Scot Sud 54 a validé en décembre 2013 un projet d'avenir axé sur l'emploi et la mobilité. Deuxième bassin d'emploi de Lorraine, ce territoire pourrait à terme intégrer la métropole.

Le président du conseil départemental souligne l'enjeu des mobilités actuellement gérées par 13 autorités organisatrices de transport dans le sud de la Meurthe-et-Moselle.

Une démarche « singulière et unique »

L'articulation entre une l'agglomération urbaine et les territoires ruraux constitue le point crucial de la future métropole.

Le préfet, qui a d'ores et déjà entamé une série de rencontres avec les élus du département, rendra sa copie le 31 mars 2016.